

[patrimoine, sciences et techniques]

u nuit u patrimoine

renseignements 05 56 40 14 23

Saint-Jean-Pied-de-Port

Le 18 septembre 2004



Editorial

Quand l'Homme rencontre la pierre, c'est le feu qui surgit, l'art qui s'exprime et le patrimoine qui naît. Les savoir-faire de nos ancêtres permirent d'éclairer la nuit. Aujourd'hui, de nombreuses richesses culturelles ont traversé les siècles grâce aux connaissances, à l'expérience et à l'habileté déployées pour les sauvegarder. Sciences et techniques ont toujours contribué à la fierté de notre héritage et c'est donc opportunément que les journées Européennes du Patrimoine ont pour thème "Patrimoine, Sciences et Techniques".

La 16^e édition de la **nuit du patrimoine** mettra ainsi en lumière les liens étroits entre les sciences et patrimoine et leurs dimensions, tant historiques que contemporaines illustrant tout particulièrement l'apport des techniques innovantes. Ce thème permet aussi à **renaissance des cités d'Europe** de s'interroger, à l'occasion de la conférence qu'elle propose en préambule à la **nuit du patrimoine**, sur les liens entre biologie; technologie et philosophie.

C'est l'homme qui invente l'outil, de plus en plus riche, de plus en plus complexe, élaborant ainsi le patrimoine, parfois négligé, perdu mais aussi très souvent restauré.

La mémoire conserve, sélectionne, oublie: pourquoi et comment ?

Entre musique, danses, images et lumières, la nuit invente et révèle des formes et des couleurs que le jour ne connaît pas ...

Anne-Marie CIVILISE
Présidente



PROGRAMME

A l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage avec ESTELLA en ESPAGNE, la ville revêtira ses habits de lumière afin d'offrir à la Nive ses plus beaux attraits. Les chemins de st jacques et les liens historiques qui unissent les deux villes navarraises permettront ce soir -là, une rencontre festive des hommes autour de leurs patrimoines.

1/ RENDEZ-VOUS 20h30 DEVANT L'EGLISE NOTRE-DAME DU BOUT DU PONT

Chorale Nekez Ari

**Accueil par Monsieur le Maire d'une délégation d'ESTELLA
pour le 40è anniversaire du jumelage**

Restauration et classement de l'orgue par Charles Henri, facteur d'orgue sur fond musical
Atelier de fonderie (simulation sonore)

2/ CHEMIN VERS EYHERABERRY :

Lâcher de bougies sur la Nive

**L'épanouissement de la ville, au fil de l'eau, au fil des siècles
par Monsieur Hurmic, de l'Association des Amis de la Vieille Navarre**

Chants : Trio féminin

3/ ESPLANADE EYHERABERRY :

Eyheraberry, fêtes et nature par Amaïa Legaz

Banda

**L'histoire et les histoires ...quelques légendes autour d'un pont
par Florence Steunou:**

Banda

4/ LES REMPARTS

La ZPPAUP par Mme Mangin Payen, architecte des Bâtiments de France

Garaztarrak

5/ LES FOSSES

**Le Rôle de la place Forte de Saint Jean Pied de Port dans les guerres de la révolution et de l'Empire
par Monsieur Jouantho et l'association Places Fortes en Pyrénées Occidentales**

Garaztarrak et Banda

6/ PORTE D 'ESPAGNE :

Les Gaïteros

Estella et St Jean Pied de Port : une communauté de destin

Animation par les Gaïteros d'Estella

7/ FINAL AU FRONTON :

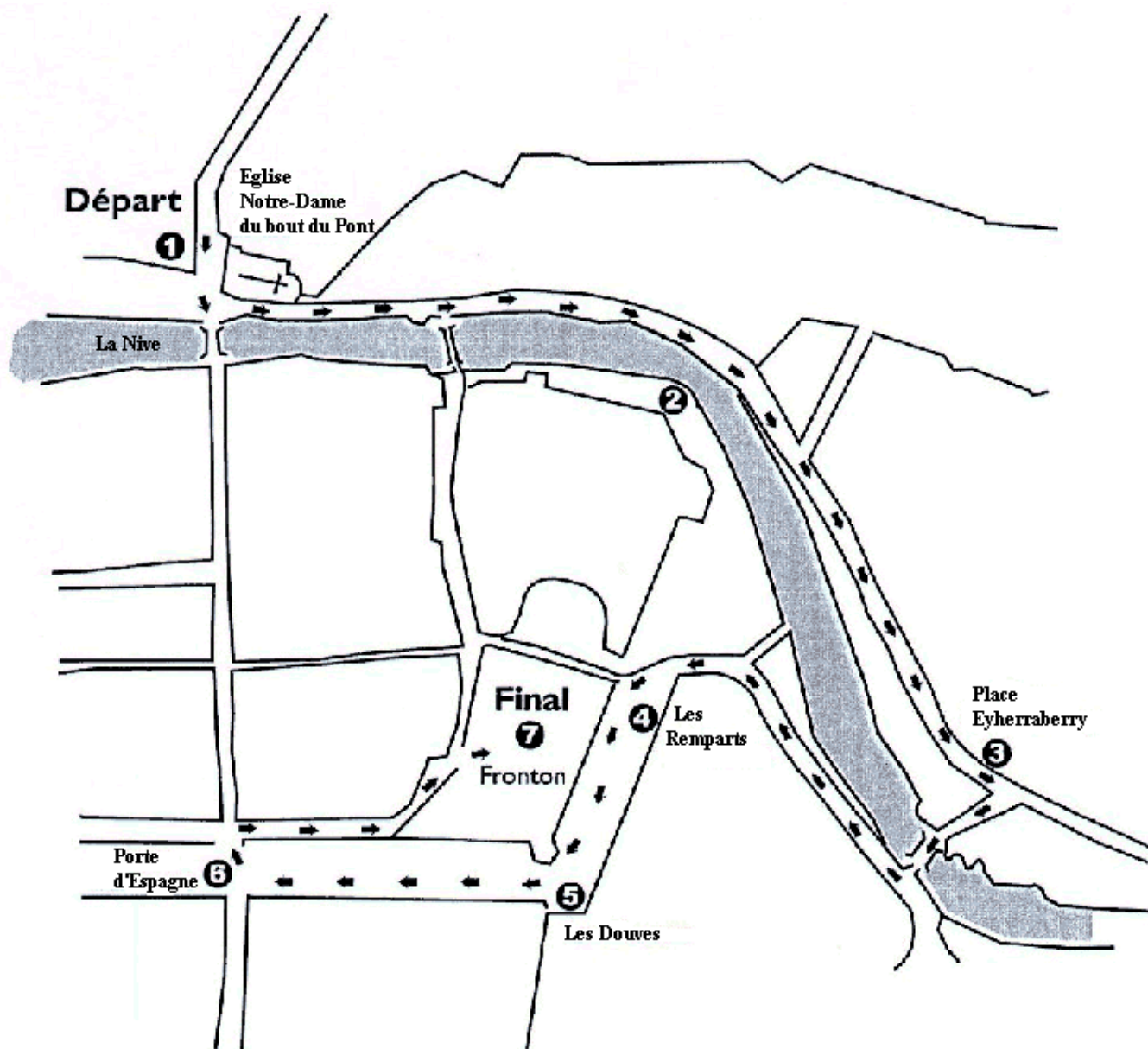
final festif autour de la rencontre des 2 villes avec l'ensemble des animations

Projection proposée par Aldudarrak Bideo

Mise en scène par Lagunarte



Parcours





L'orgue

BREF APERCU HISTORIQUE

L'orgue de l'église de Saint Jean Pied de Port est construit au milieu du XIX^{ème} siècle par Vincent CAVAILLE-COLL.

Vincent CAVAILLE-COLL (1803 - 1886) est l'aîné de sa génération. Vivant d'abord à Gaillac puis à Toulouse, il suit son jeune frère Aristide à Paris en 1833 et travaille avec lui à la manufacture d'orgues familiale. En 1850, à la suite de la mort de son épouse, Vincent redescend dans le sud de la France et en Espagne pour s'installer enfin à Nîmes.

Comme le montre le cartouche de la console au dessus du clavier, l'orgue de Saint Jean Pied de Port est bien un instrument construit par Vincent, pour son compte propre, indépendamment de son célèbre frère Aristide.



Cet orgue comporte alors 11 jeux répartis sur deux claviers manuels (Grand Orgue de 54 notes et Récit de 42 notes) et sur un pédalier de 18 notes.

C'est le type même d'instrument voué à l'accompagnement des offices religieux.

En 1933, la manufacture d'orgues GONZALEZ effectue un relevage de l'instrument.

Tous les tuyaux sont déposés et nettoyés. La mécanique est nettoyée sans être démontée, vérifiée et réglée. Les tuyaux sont remis en place et tous accordés.

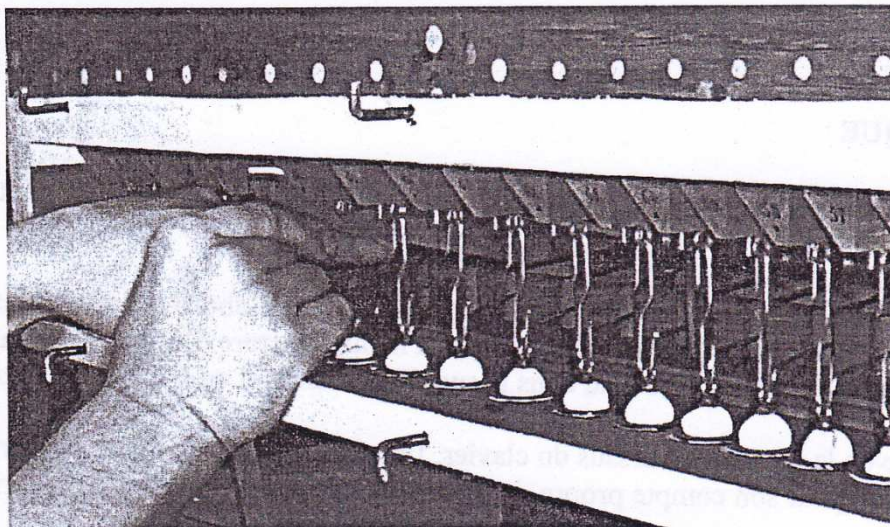
A l'occasion de ce relevage, la partie sonore est modifiée. L'orgue passe de 11 à 14 jeux pour un total de 872 tuyaux. L'étendue du clavier de Récit est portée de 42 à 54 notes et celle du pédalier de 18 à 32 notes. De nouvelles possibilités musicales sont ainsi mises à la disposition de l'organiste.

En Septembre 2002, l'orgue est entièrement démonté par la société SALS pour une restauration complète en atelier. Tous les éléments du buffet sont examinés, les parties défectueuses remplacées par greffes. A la soufflerie, les peaux de mouton anciennes devenues cassantes sont remplacées par des neuves. Les sommiers qui distribuent l'air dans les tuyaux sont entièrement mis à nu, les peaux changées, leur étanchéité restaurée.

Chaque équerre, chaque balancier, chaque axe est vérifié. Le jeu de tout mécanisme est rectifié. Les pièces trop endommagées ou manquantes sont refaites en copie. Tous les tuyaux sont nettoyés, les altérations dues au temps, à l'usure, aux interventions successives sont corrigées.

Fin 2004, l'orgue retrouve sa place dans l'Eglise de Saint Jean Pied de Port.

Après remontage, ses mécanismes seront réglés et sa partie sonore harmonisée et accordée par référence aux nombreux tuyaux témoins de l'orgue de Vincent CAVAILLE-COLL.



REFLEXIONS SUR LA TECHNIQUE DE RESTAURATION

Suivant la sensibilité de chacun, l'approche d'un orgue peut se faire de diverses façons :

- Par son esthétique visuelle,
- Par sa qualité mécanique,
- Par son esthétique sonore et sa finalité musicale,
- Par sa fonction liturgique,
- Par son témoignage d'un type de facture instrumentale,
- Par sa valeur d'élément du patrimoine d'une ville,
- Etc.

Il reste cependant impossible de le ramener à un seul de ces aspects, ni même à la somme de tous ceux-ci. Il est un ensemble en soi, non seulement unique et homogène à sa construction mais également soumis à diverses transformations et évolutions dans le temps.

Ainsi, l'orgue de Saint Jean Pied de Port construit par Vincent CAVAILLE-COLL au XIX^{ème} siècle n'est pas tout à fait le même que celui voulu par GONZATEZ au début du XX^{ème} qui l'a étendu et ouvert à de nouvelles possibilités musicales.

De la même façon, après restauration, cet orgue devra à la fois :

- Répondre aux exigences de l'accompagnement liturgique actuel,
- Permettre l'interprétation d'un répertoire musical dans le cadre d'une politique culturelle,
- S'inscrire dans le patrimoine historique de la ville.

La principale difficulté rencontrée par une équipe de restauration au XXI^{ème} siècle est de tenir compte de tous les paramètres trouvés au cours des études préalables et au démontage de l'instrument, et de faire les meilleurs choix parmi ceux-ci pour mener à bien l'entreprise de restauration.

- Choix de l'importance attribuée à chacun des paramètres trouvés :

Quand un orgue comporte des éléments de plusieurs époques faut-il le restaurer en favorisant une époque, une autre ou conserver l'ensemble des éléments tel qu'on le trouve aujourd'hui ?

- Choix de la finalité de la restauration :

Doit-on privilégier l'orgue témoin de l'histoire en conservant systématiquement chaque pièce ancienne éventuellement au détriment de la fiabilité mécanique et sonore ou doit on privilégier l'orgue instrument de musique en décidant de remplacer par une copie telle pièce trop détériorée ou tel tuyau trop lépreux pour assurer pleinement sa fonction ?

- Choix de la technique de restauration :

Vaut-il mieux utiliser des techniques anciennes quitte à ne pas pouvoir conserver une pièce trop détériorée dans sa fonction mécanique, ou doit-on recourir aux techniques les plus modernes pour maintenir cette même pièce à son emplacement d'origine ?

Pour répondre de la façon la plus adaptée à ces questions successivement posées par chaque élément de l'orgue, une équipe de restauration est amenée à :

- Travailler en concertation :

Conservateur des Monuments Historiques, techniciens, experts, organistes, facteurs d'orgues amènent chacun leur expérience, confrontent leurs idées, leur vision de l'orgue pour aboutir à un projet final de restauration.

- Se référer à une culture :

La découverte de la musique en général, et pas seulement de la musique d'orgue, une idée des grands mouvements culturels aux époques clés de la construction et de l'évolution d'un orgue, la connaissance des autres instruments construits par les facteurs qui sont intervenus dans l'orgue à restaurer, sont autant de références qui guident le restaurateur dans ses choix d'intervention.

- Connaître les techniques anciennes et modernes :

De la colle chaude de peau de lapin aux colles et résines les plus modernes, du clou forgé à la main au filetage le plus précis, de la feuille de métal coulée artisanalement en atelier à l'anche calibrée au 100^{ième} de millimètre, de la peau de mouton tannée naturellement au feutre d'épaisseur constante, le facteur d'orgues dispose d'une palette d'outils dont l'étendue et la richesse lui permettent de choisir la réponse la plus appropriée aux questions posées par chaque pièce.

- S'imprégner de l'instrument à restaurer :

Toute restauration est avant tout du temps.

Au fil de chaque heure passée au contact d'un instrument, le facteur d'orgues découvre les gestes pratiqués par ses prédécesseurs, comprend les techniques utilisées au cours des interventions antérieures, se laisse imprégner par l'instrument à restaurer.

Il peut alors lui même pratiquer de manière instinctive un geste qui s'intègre à cette succession de gestes pratiqués avant lui et même apporter une réponse « sensuelle » à une question restée sans réponse technique, scientifique ou historique.

Au delà des questions rencontrées, des choix posés, des moyens utilisés, la restauration d'un orgue n'est pas qu'une succession d'études et de gestes techniques.



Dans la discussion des démarches administratives et des études préalables, dans le bruit des machines outil, du travail sur l'établi, de la forge et du métal battu sur les mandrins, dans le silence de l'Eglise pendant le remontage et le réglage mécanique, l'équipe de restauration garde toujours à l'esprit le son et la musique que donnera l'instrument à l'instant où il sera terminé.

Dans cette aventure de restauration, le financement, le temps, l'énergie, le savoir et la technique consacrés par chacun des intervenants ont bien pour but ultime d'offrir une émotion musicale à celui qui viendra écouter l'orgue restauré.



L'épanouissement de St-Jean-Pied-de-Port au fil de l'eau, au fil des siècles

par L'Association des Amis de la Vieille Navarre

La grande Nive naît près de Saint-Jean-Pied-de-Port (à Uhart-Cize), de la confluence des Nives d'Arnéguy et de Béhérobie et du Laurhibar. Appelée en basque *Errobi*, elle apparaît sous le nom d'Ugara au XIII^e siècle dans les documents navarraïes.



Vue du vieux pont et de la Nive

Les cours d'eau de Saint-Jean-Pied-de-Port, la Nive et le Laurhibar, ont joué un grand rôle dans l'implantation et l'organisation spatiale de la cité. La ville est située sur une petite plaine entre deux rivières, au confluent des Nives d'Arnéguy et de Béhérobie. Au même titre que l'enceinte fortifiée, les rivières et en particulier la Nive de Béhérobie traversant la cité, participent à l'arsenal défensif constituant un obstacle important.

L'évocation des cours d'eau se retrouve dans la toponymie à travers le nom d'Ugange, probable bourg primitif, qui devrait son nom à sa position par rapport à l'eau (*ur et gaina*). Les différents témoignages et la topographie des lieux permettent de déterminer l'existence d'un gué en

face de l'église Sainte-Eulalie. Au fil des siècles, des gués ont été aménagés pour pouvoir assurer le passage des hommes et chariots entre les deux rives. Depuis au moins le XIII^e siècle jusqu'en 1906, un seul pont relie le bourg fortifié au quartier de la rue d'Espagne. Ces différents points de passage pouvaient donner lieu à un contrôle de la part des autorités royales qui souhaitaient surveiller les entrées et les sorties de personnes et de marchandises et également dégager un revenu par l'instauration d'un péage.

La présence de la Nive permet l'installation d'activités économiques nécessitant un apport d'eau. Les moulins de Saint-Jean-Pied-de-Port sont des moulins royaux baillés à ferme. Au XIV^e siècle, les textes en mentionnent trois, le moulin d'Arthus, très vite mentionné en ruine, le moulin du Bosc et celui du Marché.

Jusqu'au XVIII^e siècle les moulins ne sont désignés que sous le terme de moulins royaux, excluant la possibilité de connaître leur nombre total et leur localisation géographique. On connaît trois moulins qui existaient déjà au XVIII^e siècle, celui d'Eyheraberry, et ceux d'Uhart et d'Anxo qui se font face en aval du pont neuf. Ils sont construits sur les bords de la Nive de Béhérobie, un barrage accolé à l'édifice et un canal permettaient de mieux réguler le débit de la rivière. Ces moulins servaient à moudre le grain par le biais d'un mécanisme qui à la faveur de la force hydraulique entraînait un rouet relié par un axe à une meule gisante (fixe) et une meule courante (mobile). Le grain était versé entre les deux meules, qui par rotation l'écrasaient, produisant ainsi la farine. La fonction de ces moulins a évolué au fil des temps. A la fin du XIX^e siècle, l'électricité est fournie par le moulin d'Anxo, faisant de Saint-Jean-Pied-de-Port l'une des premières communes possédant un tel progrès. Quelques activités plus industrielles se sont développées au XX^e siècle, c'est le cas par exemple des moulins d'Eujol (anciennement moulin d'Uhart) et d'Anxo qui sont devenus des minoteries.

Les forges utilisaient très tôt la force motrice de l'eau pour actionner les soufflets et entraîner les marteaux, permettant de fondre et de forger de plus grandes quantités de fer et d'augmenter la température afin d'obtenir de la fonte. Des forgerons étaient établis à Saint-Jean-Pied-de-Port au quartier de la rue d'Espagne.



D'autres activités artisanales nécessitant l'utilisation de l'eau ont élu domicile à Saint-Jean-Pied-de-Port. La branche du textile, très bien représentée dans la ville est établie à la rue d'Espagne. Les tanneurs étaient de grands consommateurs d'eau pour traiter avec du tan les peaux transmises par les mégissiers. Avant 1870, trois tanneries étaient attestées à Saint-Jean-Pied-de-Port. Au XVIII^e siècle, une corporation de drapiers, composée principalement de béarnais, est implantée à Saint-Jean-Pied-de-Port. Les draps devaient faire l'objet de plusieurs bains nécessaires pour les laver, les blanchir et les assouplir. En outre, l'eau est indispensable pour réaliser la teinture et l'appliquer sur la totalité du drap.

Au XVIII^e siècle, des papetiers étaient également attestés à Saint-Jean-Pied-de-Port, notamment au moulin d'Uhart. Ils se servaient de produits textiles pour la réalisation du papier comme les chiffes de lin. L'eau associée à des fibres végétales formait une pâte qui était étalée sur des plaques pour obtenir des feuilles de papier, disposées sous une presse et mises à sécher.

L'approvisionnement en bois de la ville était indispensable pour le chauffage et la construction. Les charrettes ne pouvaient grimper jusqu'aux hauts bois pour en redescendre les troncs et les branches vers la ville. Le seul moyen était de glisser le bois par les torrents. Compte tenu de l'impétuosité des cours d'eau, la technique du flottage a été privilégiée. Pour ce faire, un barrage, constitué des bûches à transporter est construit de façon à ce que l'eau gonfle en amont de celui-ci. Lorsque le niveau est jugé suffisant, le barrage est détruit et les bûches sont emportées par le courant. A Saint-Jean-Pied-de-Port, une estacade était aménagée pour arrêter les troncs.

La Nive permettait aussi d'alimenter la cité en poisson. Dès le XVII^e siècle, on trouve mention de truites, anguilles, goujons, chipes et haubourgs, sur le marché à Saint-Jean-Pied-de-Port. L'association des propriétaires riverains de la Nive (A.P.R.N.) assure aujourd'hui la gestion de ce territoire de pêche classé dans son ensemble, cours d'eau de première catégorie, autrement dit dominé par les truites. L'installation de barrages hydrauliques compromet la migration des poissons. Il est donc nécessaire d'installer sur les barrages des dispositifs permettant le franchissement des migrateurs telles les passes à poissons. Une passe à poissons, utilise les murs de l'ancien moulin d'Eyheraberry. Des frayères ont également été aménagées.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il n'y avait aucune fontaine, ni aucun puits à Saint-Jean-Pied-de-Port. On allait chercher de l'eau à la Nive et à quelques sources. L'eau servait à la vie domestique des Saint-Jeannais en particulier pour le lavage du linge. Cette dernière activité était réservée aux femmes, un corps de métier (les lavandières) spécialisé dans cette tâche s'était même constitué. On lavait partout sur la Nive mais quelques endroits étaient aménagés en lavoir. Un lavoir couvert est attesté le long de l'allée d'Eyheraberry, en aval du pont de la manutention. Un autre lavoir était aménagé en aval de la cascade des moulins d'Eujol et d'Anxo- Un petit chemin permettait de s'y rendre, il fut appelé, *Alchipurdeko karrika* (Rue des culs tournés) en référence à la position des femmes qui lavaient le linge. Le cadastre en mentionne un troisième situé en rive gauche en amont du pont de la Manutention près de l'actuel camping municipal, la plage de galets, visible encore aujourd'hui, témoigne de son existence.

A travers ces différentes évocations nous avons pu mesurer le rôle déterminant de l'eau dans l'épanouissement de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port, générant l'implantation d'activités diverses. La Nive est indispensable à la vie quotidienne et économique des habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port.



Lavandières





Eyheraberry : fêtes et nature *par l'Association des Amis de la vieille Navarre*

La Révolution Française a touché profondément la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle reçut à cette époque le nom de Nive Franche. La vie locale fut animée par un Conseil municipal résolument tourné vers l'administration des choses et le gouvernement des hommes en adéquation totale avec les nouveaux principes de la République. A en juger par les registres des délibérations municipales de l'époque, l'attitude des habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port offre l'exemple hautement significatif, d'une revendication républicaine maintenue.



Linteau au n°4 rue de l'Eglise avec symboles révolutionnaires

C'est surtout dans les années 1793-1794, sous la Terreur, que l'on remarque de nombreuses manifestations de l'esprit révolutionnaire à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ainsi, nous constatons à la lumière des registres des délibérations du conseil municipal que l'église Notre-Dame devient le Temple de la Raison. A l'inverse de certaines communes du département, le maire de Saint-Jean-Pied-de-Port déplore l'absence d'un autel de la patrie, pour célébrer les fêtes décadaires, sur sa commune. En conséquence il en propose la construction lors de la séance du 3 juillet 1794 (ou 15 messidor de l'an II de la République), sur la place d'Eyheraberry. Les Saint-Jeannais participent activement à cette entreprise car comme il écrit dans les registres « jusqu'à la confection de cet ouvrage tous les citoyens et citoyennes de bonne volonté

soient invités à se trouver dans cette place à 7 heures du matin jusqu'à midi, et à 3 heures de l'après-midi, jusqu'à l'entrée de la nuit, avec pelles, pioches, brouettes et paniers qu'ils peuvent avoir jusqu'à l'entière construction dudit autel... », « ceux qui n'obéiront pas à la présente invitation (pour la construction et création) seront regardés comme des insoucients et des indifférents et dénoncés comme tels à l'opinion publique ». Cet autel, en gazon, servira à prononcer des discours et chants patriotiques les jours de décades et à donner au peuple toutes les autres instructions nécessaires. Tous les Saint-Jeannais étaient invités à assister à ces fêtes. Des gradins furent aménagés pour accueillir le public. Les dépenses de cette construction furent couvertes par une souscription.

A l'issue de la séance municipale du 6 août 1794 le maire de Saint-Jean-Pied-de-Port demande l'application du décret du 18 floréal de l'an II relatif aux fêtes à célébrer en commémoration d'épisodes marquants de la lutte révolutionnaire, à savoir le 14 juillet 1789 (la prise de la Bastille), le 10 août 1792 (la fin de la Monarchie), le 21 janvier 1793 (la mort du roi) et le 31 mai 1793 (la chute des Girondins). Les citoyens et citoyennes de la commune seront invités à participer à une procession qui partira à 8 heures du matin de la maison commune jusqu'à Eyheraberry.

Le 18 nivôse, le maire fait part de sa volonté de célébrer la prise de Toulon. Le peuple est en effet convié à assister à une réunion fraternelle au Temple de la Raison pour chanter des hymnes patriotiques autour de l'arbre, qualifié de "sacré", de la liberté, et "rendre ainsi reconnaissance à ce génie tutélaire qui veille sur le sort des arbres de la République". On sait combien les arbres étaient l'objet de préoccupations à cette époque car ils constituaient la ressource indispensable pour le chauffage et la construction.



La plupart des fêtes inventées à la Révolution ont disparu : les fêtes de l'Etre Suprême, de la Raison, fête des Epoux, de l'Agriculture, de la Bienfaisance, seule nous est parvenue la fête du 14 juillet, commémorant la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

Le conseil adopte aussi les noms de mois révolutionnaires. Au même titre que les fêtes, les noms des mois du calendrier républicain font référence à la nature et aux travaux agricoles, par exemple Vendémiaire (le mois des vendanges) et Prairial (le mois des prairies).

Cette adhésion aux "nouveauautés" révolutionnaires, outre le passé de relative indépendance des populations navarraises face aux rois et aux seigneurs, vient peut-être de la ressemblance avec les anciennes coutumes et les rites du monde basque traditionnel.

En effet, jadis, l'année était rythmée par les fêtes et les événements liés à la vie de la nature et particulièrement à la végétation. Le calendrier traditionnel basque, qui est un calendrier lunaire, fait largement allusion aux travaux des champs (le mois de juillet par exemple est désigné sous le terme d'*uztailla* c'est-à-dire le mois du blé, il s'agit de Mussidor, le mois des moissons dans le calendrier révolutionnaire).

Tout au long de l'année, de nombreuses fêtes font références à la végétation et les rites sont célébrés en pleine nature. Ainsi les Rogations sont des processions qui ont lieu le lundi, mardi et mercredi avant l'Ascension. Tôt le matin, le prêtre et les fidèles sortent de l'église pour bénir les champs. A cette occasion, on fleurit les croix de chemin. A la Saint Jean (solstice d'été), on pratique des rites liés à la végétation. Ce matin-là, on coupe les plantes qui protégeront les personnes, les bêtes et la maison : rameau d'aubépine blanche, rameau de frêne, millepertuis, fougère, marguerites, massette, fenouil... Ces plantes sont disposées au dessus de la porte de la maison ou bien utilisées durant l'année comme infusion pour guérir ou maintenir en bonne santé.

Le lieu d'Eyheraberry fut choisi pour son ambiance bucolique et son cadre naturel. Son moulin (époque moderne) et son pont (environ 1640) semblent être les seules constructions présentes à la fin du XVIIIème siècle. Eyheraberry paraît avoir toujours été laissé libre d'habitation jusqu'à très récemment. Les anciens plans de la ville y montrant de grandes prairies, des vignes perchées sur les coteaux exposés au sud et un superbe jardin à la française appartenant au deuxième lieutenant du roi de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, M. de Babijon en 1716.

Lieu d'histoire et de nature, Eyheraberry, fait partie du patrimoine de Saint-Jean-Pied-de-Port, ce lieu est le symbole d'une nature préservée et maîtrisée par les hommes.

Le lieu des fêtes décadaires à Eyheraberry a été transformé en théâtre de verdure ou quelques cavalcades, pastorales, concours de chant et de danse ont été organisés. Mais Eyheraberry est surtout utilisé comme lieu de promenade et de repos tout près de la ville et déjà dans le calme et le bruissement de la nature.

A Eyheraberry, c'est toute la richesse et la diversité de la nature qui est donc célébrée et utilisée. Le patrimoine végétal naturel du bassin versant de la Nive présente d'ailleurs un intérêt exceptionnel. Il abrite plusieurs espèces protégées comme *Frichomanes speciosum* (fougère tropicale rare) et *Soldanella villosa* (primolacée endémique basque), la seule population spontanée du prunier du Portugal et la très rare endémique, le géranium *Eudressi*.

Une quinzaine de zones naturelles est reconnue d'intérêt écologique et floristique. Elles constituent un patrimoine à conserver, à connaître et à vivre.



Pont d'Eyheraberry



L'Histoire et les histoires... quelques légendes autour d'un pont

Par Florence Steunou, Office du Tourisme de Garazi-Baigorri

Communément, le pont d'Eyheraberry est qualifié de romain mais cet adjectif est erroné puisque les ponts de ce style datent plutôt de la fin du Moyen Âge et sont de facture romane et non romaine. Son emplacement à l'écart du bourg peut paraître étrange ; mais l'histoire de Saint-Jean-Pied-de-Port lui donne tout son sens. Au Moyen Âge, les pèlerins venant de la Madeleine et rejoignant St-Michel empruntaient un chemin à l'est du château de Saint-Jean-Pied-de-Port et redescendaient sur le pont pour franchir la Nive et remonter à Château-Pignon en direction de Roncevaux.

Rive gauche de la Nive, le pont d'Eyheraberry nous conduit au chemin d'Olhonce. Entre St-Jean-Pied-de-Port et St-Michel-le-Vieux, les ruines du château d'Olhonce s'élevaient il y a peu d'années encore sur les souvenirs tragiques attachés à cette demeure.

Le château appartenait aux Logras, importante famille noble de Basse-Navarre. L'un d'eux avait été premier jurat de St-Jean-Pied-de-Port en 1704. En 1789, un Logras, envoyé par la noblesse de Basse-Navarre aux États Généraux de Versailles, finit sur l'échafaud. La légende s'empara des malheurs de cette famille. Au début du XIX^e siècle, la dernière descendante des Logras vivait cloîtrée, au milieu d'une multitude de chiens et de chats qui hantaient le voisinage et partageaient, la nuit, les ébats des hiboux, sous l'immense toit délabré. Les yeux de braise aperçus aux lucarnes de la grande bâtisse faisaient dire que, si les Logras n'étaient pas revenus chez eux vivants, ils y revenaient morts. On finit même par voir, certaines nuits, le fantôme du marquis de Logras guillotiné se promener autour de la maison, sa tête sous le bras.

Rien d'étonnant à ces quelques phénomènes étranges, si l'on pense que la maison d'origine de la famille Logras, à Çaro, passe pour avoir été construite par les Mairuak, il y a de cela bien longtemps. On attribue d'ailleurs aux Mairuak, ces hommes d'un autre temps, d'un autre monde, la construction de plusieurs maisons importantes comme Donamartea de Lécumberry, Apatia de Bussunarits ou Larrea d'Ispoure.

Ces croyances vous rappellent certainement des souvenirs d'enfance lorsque que les aînés, *Aitatxi* ou *Amatxi* nous contaient des histoires lors des soirées d'hiver autour du feu de la cheminée, assis sur le *zuzulu*, tout en grillant des châtaignes sur la *padera*. Au crépitement des flammes, vous découvriez alors les histoires des *Laminak*, ces petits génies d'aspect humain, à la couleur cuivrée, aux pattes de poule, ou de canard, de sexe souvent féminin, mais parfois masculin, vivant dans les grottes, des étangs, des rivières ou des ruisseaux. Ce n'est pas un secret que de vous dévoiler que les génies et esprits malins naissent et vivent dans les eaux souterraines, car l'eau, *ura*, est l'un des quatre éléments fondamentaux auquel sont associés bien des croyances, des légendes et des êtres mythiques.

ZENA DUAN GUZTIA OMEN DA : Tout ce qui a un nom doit exister



Les Laminak, eux, sont de petite taille, généreux, puissants et très vaillants. Ils se tiennent près des cours d'eau, la nuit, car leurs activités favorites sont laver le linge et filer la laine. Mais surtout, ils aiment construire, souvent pour les humains, rarement désintéressés...

Ainsi, on leur doit des ouvrages tels que des églises, des châteaux et des ponts comme celui de Bidarray ou de Licq, dont voici l'histoire :

Les gens de Licq firent un pont. Chaque fois l'eau l'emportait. Un jour, un Lamin apparut à un homme du village. Il lui dit que s'il voulait être à lui après sa mort, un pont serait édifié qui jamais ne s'effondrerait ; cette œuvre serait réalisée de la tombée de la nuit à minuit, avant que le coq ne chante.

- "Ah oui, c'est ce que je souhaiterais".

Mais bien vite après l'homme eut peur et s'en alla voir le curé. Ce dernier lui donna deux œufs pondus par une poule noire. L'un d'eux donnerait un coq : il chantera cocorico.

Alors les Laminak commencèrent à édifier. Ils s'appelaient tous Guillen. Ils se disaient les uns aux autres en se passant les pierres :

- "Tiens Guillen - Donne-la moi Guillen - Prends-la Guillen - Nous sommes ici 11000 Guillen".

A la fin, lorsqu'ils prirent la dernière pierre, le coq chanta cocorico. Alors les Laminak se mirent à crier : "Maudit soit l'œuf pondu par la poule noire de mars !". Ils abandonnèrent tout.

Le pont de Licq resta ainsi, sans la dernière pierre. Et personne ne put faire en sorte que cette pierre se maintienne dans son logement.

Les mêmes techniques et les mêmes ruses se retrouvent dans la légende de la construction de la maison forte de Laustania à Ispoure :

Il y a maintenant bien longtemps, le seigneur de Laustania, trouvant trop pauvre son château, demanda, dit-on, aux Laminak qu'ils lui en fissent un nouveau.

Les Laminak le voulurent bien. Volontiers ils feraient le château; et, même, ils le feraient avant le premier chant de coq postérieur au coup de minuit. Une condition : en guise de salaire, le seigneur leur donnerait son âme. Et le seigneur de Laustania en fit la promesse.

Dans la nuit même, les Laminak commencèrent leur besogne. Ils taillèrent parfaitement de belles pierres rouges d'Arradoy. Et puis, ils se les passaient vivement de l'un à l'autre, en se disant à voix basse : "Tiens, Guillen - Prends, Guillen! - Donne, Guillen !" Et le travail avançait, avançait furieusement. Du haut de l'escalier du poulailler, le seigneur de Laustania regardait les Laminak. Dans la main il tenait un certain paquet gris.

Et voici que les Laminak empoignèrent la dernière pierre : "Tiens, Guillen - Prends, Guillen !... C'est là dernière, Guillen !...". Dans le même instant, le seigneur de Laustania mettait le feu à un gros morceau d'étoupe ; une grande lueur s'éleva devant le poulailler. Un jeune coq s'effraya, craignant que le soleil ne l'eût devancé ce jour là : il chanta *kukuruku* et se mit à battre des ailes.

Avec un hurlement aigu, le dernier Laminak dans le gouffre de la rivière jeta la dernière pierre que déjà il tenait dans ses mains : "Maudit coq !... " Et il s'abîma lui-même dans le gouffre avec ses compagnons.

Cette pierre, jamais personne n'a pu la retirer du gouffre. Elle est toujours là, au fin fond de l'eau : les Laminak la retiennent avec leurs griffes. Et, depuis toujours, il manque une pierre au château de Laustania.

Référence :

DUHOURCAU Bernard, Le Guide des Pyrénées Mystérieuses, éditions Tchou

BARANDIRAN José Miguel, DUVERT Michel (traduction et annotation), Dictionnaire illustré de mythologie basque, éditions Elkar, Donostia - Baion4 1993



Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de Saint Jean Pied de Port

Par Mme Mangin Payen, architecte des bâtiments de France

1 - LES ORIGINES DES ZPPAUP (LOI DU 7 JANVIER 1983 COMPLETEE PAR LA LOI DU 8 JANVIER 1993)

La création des zones de protection du patrimoine architectural et urbain a répondu essentiellement à trois objectifs :

- **adapter la servitude des abords des monuments historiques aux circonstances de lieux et lui donner un corps de règle**

En 1983 ; il y avait 33 500 monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques qui généraient autant de servitudes de protection des abords.

Cette servitude soulevait certaines critiques portant :

- sur la rigidité du périmètre de protection, identique pour tous les édifices, quelles que soient leurs caractéristiques et celles de leur environnement immédiat (périmètre d'un rayon de 500 mètres).
- sur son mode de gestion, « au cas par cas » par l'architecte des bâtiments de France : des élus de plus en plus nombreux exprimaient le souhait que soit définie dans ces très nombreux abords une « règle de jeu » préalable qui puisse notamment être prise en compte lors de l'élaboration des plans d'occupations des sols.

- **renforcer la protection du patrimoine urbain et rural**

Au début des années 1980, un bilan des principaux dispositifs de protection faisait apparaître une lacune certaine quant à la protection du patrimoine urbain et rural, c'est-à-dire les noyaux anciens des quelques huit cents villes qui constituent l'armature urbaine du pays ainsi que les bourgs et les villages qui participent fortement de son identité patrimoniale :

- il n'existait qu'une soixantaine de secteurs sauvegardés et la complexité de cette procédure, quelles que soient ses qualités, ne permettait pas d'en envisager le développement accéléré ;
- une politique d'inscription au titre des sites avait bien été menée sur des ensembles bâtis, mais cette protection, simple surveillance sans contenu défini au préalable, ne permettait tout au plus que d'affirmer l'intérêt présenté par tel ou tel ensemble bâti ;
- la servitude des abords ne permettait, quant à elle, d'envisager ce patrimoine urbain et rural que dans sa relation avec le monument et non pour ses qualités intrinsèques.

- **donner aux communes un rôle actif et responsable dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine**

L'année 1983 a vu consacrée la nécessaire décentralisation d'un certain nombre de politiques jusqu'alors de la responsabilité de l'Etat et, en particulier, de l'urbanisme. Elle a également vu réaffirmé le rôle indispensable de l'Etat pour des politiques ayant valeur d'enjeu national comme la protection du patrimoine.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire au législateur, sans pour autant remettre en cause ce caractère d'intérêt public de la politique patrimoniale, de donner aux communes, désormais compétentes en matière d'urbanisme sur leur territoire, la possibilité de mener conjointement avec l'Etat une démarche de protection de leur patrimoine.

LA LOI DU 7 JANVIER. 1983, ARTICLES 69 A72: « DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET DES SITES »

Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain sont donc une création de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat. Venant compléter le système des protections existantes, elles se caractérisent à la fois :

- par un partage de responsabilité entre l'Etat et la commune.

La commune, assistée par l'architecte des bâtiments de France, a l'initiative de la mise à l'étude de la zone de protection et la responsabilité de son élaboration. Sa création par le préfet de région ne peut ensuite intervenir sans son accord. L'architecte des bâtiments de France vérifie, une fois la zone de protection créée, si les demandes d'autorisation sont conformes à ses dispositions ;

- par la possibilité de définir, autour des monuments historiques inclus dans la zone de protection, un périmètre adapté;
- par leur vocation, qu'il y ait ou non des monuments historiques, à assurer la protection des espaces urbains et ruraux.

LA LOI DU 8 JANVIER 1993, ARTICLE 6 : DES ZPPAUP avec un P COMME « PAYSAGER »

Le patrimoine concerné par les zones de protection du patrimoine architectural et urbain, telles qu'elles avaient été définies par la loi du 7 janvier 1983, était essentiellement un patrimoine bâti. Si elles pouvaient intégrer dans leur prise en charge du patrimoine local les paysages, ce n'était que leur relation à un ensemble bâti ou à un édifice : entrées de villes, abords de monuments...

Parallèlement, s'était développée une prise de conscience à la fois de la valeur patrimoniale et économique des paysages et de leur fragilité devant le développement mal maîtrisé de l'urbanisation, des infrastructures, du tourisme... L'Etat a donc souhaité mettre en place une politique nationale du paysage dont l'un des volets majeurs a été la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages.

Cette loi a, entre autres mesures, étendu le champ d'application des zones de protection au paysage, reconnu désormais comme un patrimoine à part entière avec son histoire, ses structures, ses composantes propres.

2 - L'ETUDE DE LA ZPPAUP DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

La commune de Saint-Jean-Pied-de-Port a décidé par délibération du 2 mai 2002 de la mise à l'étude d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Elle a confié cette étude au cabinet GHECO, après avoir consulté 4 bureaux d'étude, choisis parmi des architectes-urbanistes, spécialistes du patrimoine architectural, urbain et paysager, par délibération du 7 août 2002.

L'étude de la ZPPAUP est suivie par un groupe de travail constitué à l'initiative du maire et composé d'élus, de l'architecte des bâtiments de France, de représentants de la direction départementale de l'équipement, de la direction régionale de l'environnement et de la direction régionale des affaires culturelles.

Cette nouvelle servitude de protection présente un triple avantage :

1/ elle se substitue aux servitudes engendrées par les protections de : Monuments historiques, protections au titre de la loi du 31 décembre 1913

- anciens remparts de la ville haute et du faubourg d'Espagne, non cadastré, domaine public appartenant à la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956 - classement au titre des Monuments Historiques par arrêté du 2 décembre 1986 ;
- ensemble de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, y compris la redoute de Castel-Loumendy, le tout figurant au cadastre sous les numéros 375 à 385 de la section A et appartenant à la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port - classement au titre des Monuments Historiques par arrêté du 22 janvier 1963 ;
- église de Saint-Jean-Pied-de-Port, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 19 mai 1925 ;
- la façade de la rue de la citadelle et la salle souterraine de la « prison des évêques », inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 14 janvier 1941 ;
- la maison dite de Mansart, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 27 juin 1934.

Inventaire des sites, protections au titre de la loi du 2 mai 1930

- la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port - site inscrit par arrêté du 29 janvier 1844 ;
- les rives de la Nive dans la traversée de Saint-Jean-Pied-de-Port - site inscrit par arrêté du 18 janvier 1935.

2/ Elle permet de dresser l'inventaire du patrimoine architectural, urbain et paysager de la Commune ; elle participe au développement urbain et à la mise en valeur de ses espaces les plus sensibles.

Le premier apport de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager est de révéler le patrimoine communal, c'est-à-dire tout ce qui concourt à constituer sa mémoire et son identité.

Les éléments constitutifs de ce patrimoine sont identifiés en fonction soit de leur valeur intrinsèque, soit de leur appartenance à un ensemble cohérent, soit encore de la valeur symbolique que leur accorde la population :

- éléments urbains et architecturaux : édifices, espaces publics, vestiges archéologiques, petits monuments, ouvrages d'art...
- éléments naturels : site, cours d'eau, jardins, boisements, haies, clôtures, alignements d'arbres...
- éléments du patrimoine rural : lavoir, bocage, ferme isolée, chemin creux...
- éléments du patrimoine urbain : façade d'une boutique, d'un café...

3/ Elle lie l'Etat à la Commune de St-Jean-Pied-de-Port sur la base de règles urbaines, architecturales et paysagères claires.

L'étude de la ZPPAUP se concrétise dans un ensemble de documents : rapport de présentation, document graphique et cahier des prescriptions, qui feront l'objet de l'arrêté de création de la ZPPAUP.

Le rapport de présentation de la ZPPAUP expose :

- les motifs de sa création ;
- ses particularités essentielles : données géographiques et historiques, état initial des protections, caractéristiques patrimoniales ;
- les objectifs qui ont présidé à la délimitation de son périmètre et aux mesures prises pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

Le document graphique fait apparaître la délimitation de la zone de protection et, éventuellement les secteurs de la zone soumis à des règles spécifiques. Cette délimitation correspond aux caractéristiques du patrimoine architectural, urbain et paysager étudié.

En ce qui concerne les monuments historiques, la ZPPAUP permet de se soustraire à la forme géométrique de la servitude des abords en s'adaptant aux caractéristiques du monument et du milieu qui l'accueille. Le périmètre de protection défini autour du monument pourra donc être soit plus étendu soit plus réduit que celui de la servitude des abords.

Le périmètre d'une ZPPAUP intègre l'ensemble des éléments du patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune : ensembles bâtis, édifices isolés, perspectives et prospects, ensembles paysagers, édifices isolés, alignements d'arbres, chemins ruraux, sites archéologiques...

Chaque ZPPAUP définit sa propre règle du jeu, donnée par des prescriptions et des recommandations qui sont établies en fonctions des caractéristiques des différents espaces et édifices à protéger.

Les prescriptions peuvent comporter :

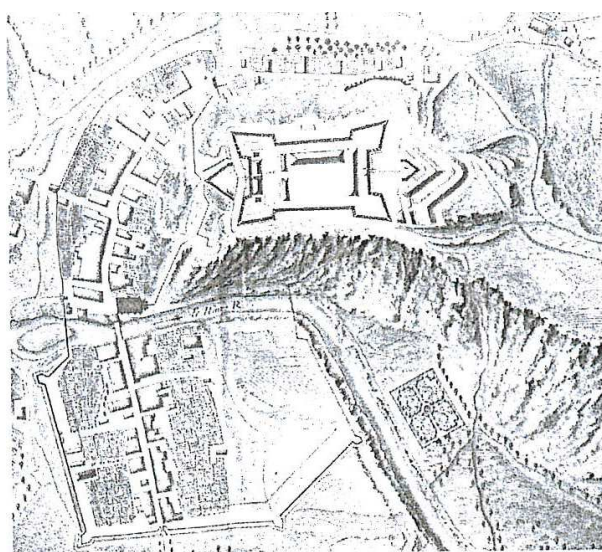
- . des interdictions ou des limitations au droit d'occuper et d'utiliser le sol: interdictions de démolir ou de modifier l'aspect des immeubles, prescriptions en matière d'implantation, d'emprise au sol, de hauteur pour les constructions nouvelles, interdictions de déboiser, d'abattre des arbres isolés, d'araser des haies...
- . des obligations de faire dûment motivées lors de la réalisation de travaux de ravalement, de restauration, de plantation, d'aménagement paysager...
- . des obligations de moyens ou de modes de faire : utilisation de certains matériaux et procédés pour les constructions, traitement des espaces publics, du mobilier urbain, de la voirie, de l'éclairage public, des façades commerciales...

Ces prescriptions, sont souvent accompagnées de recommandations qui viennent les préciser ou les illustrer.



Le rôle de la place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port dans les guerres de la Révolution et de l'Empire

par l'Association des Amis de la Vieille Navarre



Plan de la ville du XVIIIème

Saint-Jean-Pied-de-Port est située sur le passage le plus fréquenté entre la France et l'Espagne et elle est donc capitale à la sécurité du territoire français. Dans cette zone de frontière, de passages, et de contacts, Saint-Jean-Pied-de-Port doit constituer une place forte capable de tenir un siège et de préparer une offensive.

De ce passé militaire, les fortifications de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port conservent aujourd'hui :

- D'une part, autour de la ville haute, une muraille médiévale datant vraisemblablement du début du XIIIe siècle (le parapet fut reconstruit au XIXe siècle).
- D'autre part, autour de la ville basse sur la rive opposée de la Nive, un simple mur d'enceinte à meurtrières bâti au milieu du XIXe siècle, précisément entre 1842 et 1848, dans sa plus

grande extension, afin de mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Ce mur s'appuie en partie sur les fondations du projet de rempart de Vauban, qui connut un début de réalisation, mais fut abandonné dès 1713.

Pendant les guerres de la Révolution puis de l'Empire contre l'Espagne, la citadelle devint le centre d'un vaste et important camp retranché comprenant une douzaine d'ouvrages importants, qui couvrait l'ensemble de la vallée. Ce camp retranché constitua, en avant de Bayonne, et au pied du col de Roncevaux, la base avancée de l'armée d'Espagne et joua un rôle important comme pivot des opérations tant offensives que défensives.

En 1193 la France de Danton et de la Convention déclare la guerre à l'Espagne de Charles IV. Des unités disparates sont rassemblées en toute hâte entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Bayonne parce que cette région des Pyrénées est la plus perméable aux incursions des deux armées des deux côtés de la frontière. Cependant, les principales opérations se dérouleront plutôt à proximité de la côte et de la Bidassoa.

En 1794, après une première victoire importante à Pampelune la France prend l'offensive et avance en Biscaye et en Guipúzcoa. Ce mouvement a donné lieu à des batailles dans des lieux familiers: St-Michel, Orisson, Ibañeta, Les Aldudes, Picoçury, Château-Pignon, etc., et a rassemblé 33 500 soldats de l'armée des Pyrénées Occidentales, dans les environs immédiats de Saint-Jean-Pied-de-Port. On imagine bien les problèmes que le casernement de tant d'hommes a dû poser à la ville. En effet, lorsqu'il y a plus de 7 compagnies dans la citadelle, il faut loger les soldats, notamment les officiers, dans la ville chez les habitants.

Les Français arrivaient seulement aux abords de Pampelune quand la paix de Bâle intervient avec l'Espagne en juillet 1795.

Mais les efforts pour soumettre les Espagnols n'avaient pas abouti complètement. L'abcès espagnol entretenu d'ailleurs par les Anglais, éclate. Et le 21 juin 1813, le général Wellington, à la tête de 90000 Anglo-Hispano- Portugais

bouscule à Vittoria les 35000 vétérans fatigués de Joseph Bonaparte. C'est un désastre, l'Ebre est franchie, la frontière menacée. Le roi Joseph perd alors l'Espagne.

Napoléon dépêche sur ce front des Pyrénées un de ses meilleurs tacticiens, le maréchal Soult. Il prendra l'offensive sur Pampelune par Saint-Jean-Pied-de-Port tout en fixant l'ennemi à Saint Sébastien.

Il établit son armée sur la frontière d'Hendaye jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port et organisa la défense de ce secteur avec la construction de nombreuses redoutes, certaines ayant été ébauchées sous la Révolution. Soult lança du château d'Olhonce les troupes vers Roncevaux et Pampelune. Mais sa contre-offensive échoue.

Tour à tour, les lignes de la Bidassoa, puis de la Nivelle tombèrent. Puis en décembre 1813, Wellington passe la Nive et Bayonne se retrouve assiégée tandis que l'armée de Soult était rejetée vers Peyrehorade. Il tente alors de dégager ses communications vers Saint-Jean-Pied-de-Port, avec l'appui d'Harispe en janvier 1814 mais le mois suivant, la ligne Saint-Palais-Garris cède à son tour sous la pression anglaise. Wellington avance inexorablement, poussant les français jusqu'à Toulouse où Soult tient ferme face à l'attaque de Wellington, comme résistaient toujours Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port. A Paris, le Gouvernement provisoire rétablit la royauté et ordonne partout la suspension des hostilités le 31 mars 1814. Soult se plie aux ordres et les fait transmettre à ses garnisons de Bayonne et de Saint-Jean-Pied-de-Port. Les troupes des deux parties déposent les armes. Louis XVIII est proclamé roi de France.

L'extrémité occidentale des Pyrénées a toujours été un lieu de contacts et d'échanges. Mais aussi pendant longtemps de conflits locaux et de guerres où s'affrontaient l'Angleterre, l'Espagne, la France et leurs alliés. La place forte de Saint-Jean-Pied-de-Port fut durant plusieurs siècles un élément majeur de l'histoire de cette frontière.

C'est pour mettre en valeur ce patrimoine que l'association *Places Fortes en Pyrénées Occidentales* a été créée. Elle a vocation de regrouper, sur la zone concernée, des sites fortifiés ayant jalonné son histoire militaire de l'Antiquité au XXe siècle sur les deux versants pyrénéens.

L'association Places Fortes en Pyrénées Occidentales regroupe 7 communes décidées à faire connaître ce patrimoine monumental parfois conservé loin des sentiers battus dans des sites naturels d'exception. Le camp romain de Saint-Jean-le-vieux, le château fort de Mauléon, la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, la cité bastionnée de Navarrenx, le fort de Socoa à Ciboure, les redoutes de Sare, les ouvrages du mur de l'Atlantique à Urrugne sont autant d'exemples de l'histoire bimillénaire de ces pays frontaliers.

Leur collaboration à travers une charte commune notamment, permettra de faire connaître l'histoire parfois mouvementée mais toujours riche de notre région'



Vue aérienne de la citadelle



Estella et Saint-Jean-Pied-de-Port : une communauté de destin

Par l'Association des Amis de la Vieille Navarre, avec la collaboration de : Antonio Ros, Javier Larreta et Javier Blanco du Centro de Estudio Tierra Estella.



La situation topographique d'Estella rappelle celle de Saint-Jean-Pied-de-Port. En effet, Estella, capitale d'une ancienne *Merindad* du royaume de Navarre, est située dans une vallée traversée par la rivière Ega et dominée par les croupes calcaires qui s'inclinent vers la vallée de l'Ebre.

A partir de la première moitié du XI^e siècle se constitue un premier foyer de peuplement centré autour du château. La forteresse d'Estella, construite au XI^e siècle, sur la rive droite de l'Ega, dominait de sa masse la vallée. A ces pieds, s'étendait la "*Rua de las Tiendas*" avec l'église San Pedro, dont la construction fut entreprise au XI^e siècle. C'est ce nouveau noyau installé autour du château et de l'église San Pedro, qui était peuplé essentiellement de "*Francos*", artisans, commerçants, aubergistes pour la plupart. Ils se voient attribuer un for en 1090 par le roi de Navarre Sanche Ramire. Il s'agit d'attirer et de fixer, grâce à des franchises et des conditions favorables, le trafic généré par le pèlerinage, source de revenus.

De nombreux éléments rappellent l'installation à Estella de ces "*Francos*" chrétiens, attirés par l'aventure de la Reconquête, la richesse des terres, l'accueil des rois et des abbés navarrais, sur le chemin de Compostelle.

Estella subit alors fortement l'influence des monuments religieux et artistiques qui se développaient en Europe, des courants culturels, diffusés par les ordres monastiques de Cluny et de Cîteaux, introduisant dans la péninsule l'architecture romane puis gothique.

On trouve d'ailleurs dans l'édifice appelé aujourd'hui palais des Rois de Navarre (en fait ancien entrepôt converti en palais du Maréchal de Navarre) des chapiteaux romans représentant deux scènes du combat de Roland et du géant Ferragut tel qu'il est conté dans l'Histoire de Turpin et dans les chansons de geste du cycle carolingien. Ce chapiteau constitue la plus ancienne représentation européenne de cet épisode légendaire de la vie de Roland.

Pour répondre au développement urbain, d'autres quartiers furent édifiés ultérieurement "*San Nicolas, Santo Sepulcro, San Juan, San Miguel*, peuplés de Navarrais, "*Francos*", Juifs constituant un ensemble monumental riche et varié.

Dès le Moyen Age, c'est la Navarre qui donne au chemin de Saint-Jacques sa grande impulsion. Le roi Sanche Ramire suggéra de modifier le parcours du chemin de Saint-Jacques afin que celui traverse la nouvelle cité d'Estella. Le roi de Navarre Sanche le Majeur fixa définitivement le tracé de ce "Chemin de Saint-Jacques" et favorisa les moines de Cluny propagateurs et organisateurs du pèlerinage qui couvrirent ce chemin de sanctuaires et d'établissements hospitaliers.

Les deux voies venant de France par le Somport et Roncevaux se rejoignaient à Puente la Reina en Navarre, et la ville d'Estella, avec ses 17 hôpitaux, accueillait les nombreux pèlerins. Estella, amplement protégé et stimulé par les rois de Navarre, devint un foyer d'accueil exceptionnel par la multiplication de confréries d'hôpitaux. De sorte que sa situation sur la "Route de Compostelle" détermina sa croissance, son peuplement, et la construction de ses nombreuses églises.

L'histoire connue de Saint-Jean-Pied-de-Port est un peu plus récente mais tout aussi complexe. Dans le cadre du renforcement du royaume de Navarre, le rôle stratégique de Saint-Jean-Pied-de-Port s'affirma dès le XIII^e siècle. Le bourg nouveau, par rapport à l'antique noyau de peuplement, se développa autour du castrum de Mendiguren. La forteresse sise sur la rive droite de la Nive contrôlait les différents passages à gué de la rivière et les cols. La voie du pèlerinage qui rejoignait Saint-Jean-le-Vieux à Ibañeta par Çaro et St-Michel avait été déplacée progressivement vers le nouveau bourg autour du site fortifié de Mendiguren. Le site initial autour de l'église Sainte-Eulalie avait

perdu de son importance. Le château servait de point d'appui militaire, ainsi que de refuge pour la population des alentours.

Comme à Estella et dans le reste de la Navarre, les rois menèrent une politique d'attraction et d'implantation de la population, en accordant faveurs et privilèges. Un bourg nouveau vit ainsi le jour au pied du château, organisé selon un plan de bastide, avec une église, un hôpital, un marché et une halle (chapitel), de part et d'autre de la rue principale appelée en *gascon* *rua Sant Per* (1294), comme à Estella. Cette ville neuve fut dénommée d'abord "*Burgus Maior Sancti Petri*" (1293) pour devenir dès 1294 "*Burgo Mayor de Sant Johan*".

Avec le développement démographique, un nouveau bourg, Saint-Michel, vit le jour, extramuros, sur la rive gauche de la Nive. A partir de la fin du XIII^e siècle, les deux bourgs constituèrent "*la biele de Sent Johan do Pe do Port*".

Saint-Jean-Pied-de-Port devint alors le chef-lieu de la sixième *Merindad* de Navarre, celle d'Ultrapuertos, d'où le Merin, une sorte de gouverneur, levait les troupes, collectait l'impôt et rendait la justice.

La nouvelle population commerçante et marchande était composée d'étrangers venus de Bayonne et du Labourd, de Gascogne, du sud de la Navarre et de bien plus loin encore, par rapport à ceux de l'antique paroisse de Ste-Eulalie d'Ugange. Comme à Estella, c'est le mélange entre les populations locales anciennes et les populations étrangères qui détermina l'essor et l'âme des deux villes.

Les comparaisons entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Estella ont permis de mettre en exergue les similitudes d'origine et de développement de ces villes. Estella a une histoire comparable à celle de Saint-Jean-Pied-de-Port, fortement marquée par la volonté des rois de Navarre, par le rôle de point de rencontres, place de commerce et étape pour les pèlerins de Saint-Jacques.

Le chemin de St-Jacques, trait d'union entre Estella et Saint-Jean-Pied-de-Port, facteur essentiel de leur développement, de leur structuration et de leur prospérité, fut aussi le moteur de leur jumelage.

En effet, dans les années 1950, le chemin de St-Jacques commence à renaître grâce aux relations entre la Société française des Amis du Chemin de St-Jacques, les Amis de la Vieille Navarre emmenés par Mme Debril et l'*Asociacion de los Amigos del Camino de Santiago* d'Estella (première association jacquaire espagnole). Les Amis de la Vieille Navarre donnèrent la main aux Amis du Chemin de Saint-Jacques de la ville d'Estella pour identifier, jalonner et signaler tout ce qui pouvait rappeler le passage des pèlerins en route vers Compostelle.

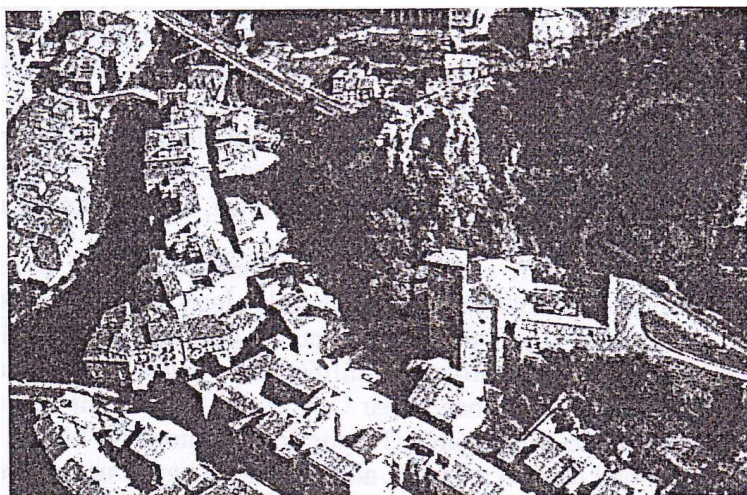
Le Chemin de Saint-Jacques devint alors une représentation symbolique spirituelle et physique de l'Europe.

En prélude à l'année jacquaire (*) de 1965, le rapprochement des associations puis des municipalités abouti à un pacte de jumelage signé le 30 mars 1964 à Saint-Jean-Pied-de-Port et le 24 mai 1964 à Estella. Les cérémonies réunissent entre autres, -M. Moises Iturria-Goul, *alcalde* d'Estella qui devient maire honoraire de Saint-Jean-Pied-de-Port et le Dr Lhosmot, maire de Saint-Jean-Pied-de-Port nommé *alcalde* d'honneur d'Estella, ainsi que M. Salaberry, président de l'Association des Amis de la Vieille Navarre et M. Berruete, président de *Los Amigos del Cantino de Santiago*.

Dès la première cérémonie, culture, histoire, musique, gastronomie, danse participent du jumelage, permettant aux habitants des deux villes de mieux sentir les liens qui unissent la Navarre des deux côtés de la frontière, partageant leurs points communs, s'enrichissant de leurs différences, acquis au cours de l'histoire.

Les rencontres se multiplient alors tous les ans en mai et en août pour la foire d'Estella et les fêtes de Saint-Jean-Pied-de-Port, officiellement, et officieusement à l'occasion de différentes manifestations et projets communs tel que cet anniversaire des quarante ans de notre jumelage et cette année jacquaire 2004.

(*) année jacquaire : année où le 25 juillet, jour de la saint Jacques, tombe un dimanche.



Estella, vue actuelle de la rue Sant Per
photo tirée de l'Histoire Générale du Pays Basque. t. I. par Manex Goyheneche)



BIBLIOGRAPHIE

LA NIVE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA VIEILLE NAVARRE: *Images de Basse Navarre d'un siècle à l'autre*, Garazi-Saint-Jean-Pied-de-Port, Association des Amis de la Vieille Navarre, Saint-Jean-Pied-de-Port, 2002.

BAUDE Vivien : *Le Bassin de la Joyeuse au Moyen-âge (XIe-XVe siècle)*, T.E.R. d'Histoire médiévale sous la dir. de J.-B. Marquette, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 111, 2002.

DUNY-PÉTRÉ Pierre : *Xirula Mirula l'enfant basque depuis le bébé jusqu'à l'adulte*, Eusko press, Bayonne, 1996.

FÉNIÉ Jean-Jacques : *Saint-Jean-Pied-de-Port*, Sud-Ouest, Bordeaux, 1988.

LA CERDA (de) Alexandre : *Pays Basque entre Nive et Nivelle*, Editions Privat, Toulouse, 1996.

LAUBURU: *La végétation, les paysages ruraux du Pays Basque et leur histoire...*, Lauburu, Bayonne, 1987.

LES GUERRES DE L'EMPIRE

ANSOBORLO, Jean : *Les soldats de l'an II en Pays Basque, l'armée des Pyrénées-Occidentales*, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne, 1988.

BEAUCHAMP (de) François : "Un résumé des événements militaires de 1193 à 1814 en Basse-Navarre" dans Bulletin de l'Association des Amis de la Vieille Navarre, n°XIII, Saint-Jean-Pied-de-Port, 2004, p. 9-13.

CLERC : extrait de la campagne du Maréchal Soult dans les Pyrénées Occidentales en 1813-1814, Bayonne, 1894.

HARISTOY Pierre : "Jean Isidore Harispe, Maréchal de France (1768-1855)" dans Recherches Historiques sur le Pays Basque, Bayonne, 1883, p. 221-244.

ESTELLA

SOLA ALAYETO Antonio et ROS ZUASTI Toño : *Estella, posta y mercado en la Ruta Jacobea*, Caja de Ahorros de Navarra, 1992.

GOYENETCHE Manex : *Histoire Générale du pays Basque*, Elkarlean, Saint-Sébastien-Bayonne, 1998, tome 1.

EYHERABERRY

CUZACQ René : *Saint-Jean-Pied-de-Port en Basse Navarre, l'histoire et l'archéologie*, édition Jean La Coste, Mont-de-Marsan, 1960.

GOÑI Pascal : "Quelques aspects de la Révolution en Basse Navarre" dans Bulletin de l'Association des Amis de la Vieille Navarre, Saint-Jean-Pied-de-Port, 1995, p. 14-18.

HARISTOY Pierre : *Les paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire*, rééd., éditions Harriet, Bayonne, 1981, tome 2.

REICHER, Gil : *Saint-Jean-Pied-de-Port en Navarre*, édition Delmas, 1938.



REMERCIEMENTS

**La Nuit du Patrimoine
est co-organisée par
la ville de Saint Jean-Pied-de-Port
et l'association Renaissance des Cités d'Europe**

avec le soutien

du Ministère de la Culture, Direction Régional des Affaires Culturelles
du Conseil Régional d'Aquitaine
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

le concours

de la ville d'Estella et du Centro de Estudio Tierra Estella
de l'association des Amis de la Vieille Navarre
des services techniques de la ville
du Centre d'Education au Patrimoine d'Irissarry
de Madame Jouantho

Le savoir et le savoir-faire

du Docteur Lucien Hurmic
de Amaïa Legaz
de Alain Zuaznabar
de Javier Larreta, Antonio Ros et Javier Blanco
de Charles Henry, facteur d'orgues,
de l'Association Places fortes en Pyrénées Occidentales
de Mme Mangin Payen, Architecte des Bâtiments de France
de Florence Steunou, raconteur de pays à l'office de tourisme

le talent

de la compagnie Lagunarte
de la chorale Nekez Ari
des Gaïteros et Cabezudos d'Estella
de Garaztarrak
de Aldudarrak Bideo
de la Banda Airoski
de l'association Suak

enfin un grand merci

à l'ensemble des lecteurs et artistes qui participent à la réussite de cette manifestation
à tous les habitants de Saint-Jean-Pied-de-Port pour leur accueil, leur compréhension, leur aide
à tous ceux qui œuvrent pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean-Pied-de-Port
et ont participé activement à l'organisation de cette manifestation.